

Systemes d'aide à la conduite



Je soussigné(e), madame/monsieur, habilité(e) à représenter le garage, déclare que le véhicule de marque, modèle, numéro de plaque ou de châssis, est équipé d'au moins deux systèmes d'aide à la conduite parmi les six systèmes décrits ci-dessous [veuillez cocher les cases concernées].

Nom, prénom : Cachet du garage :

Date : / /

Signature :

<input checked="" type="checkbox"/>	Système d'aide à la conduite*		Description
<input type="checkbox"/>	Assistance au freinage d'urgence		Système d'aide autonome qui ralentit le véhicule et qui, éventuellement, le stoppe afin d'éviter une collision. Ceci aide à éviter principalement les collisions par l'arrière.
<input type="checkbox"/>	Régulateur de vitesse adaptatif		Adapte la vitesse du véhicule afin de laisser une distance suffisante entre celui-ci et le véhicule qui le précède. Le véhicule ralentit ou accélère [dans les limites de la vitesse maximale autorisée] pour une conduite sûre et fluide.
<input type="checkbox"/>	Alerte de franchissement involontaire de ligne		Prévient et/ou aide le conducteur à corriger le cours de sa trajectoire lorsque celui-ci la quitte involontairement ou sans en donner la direction préalablement.
<input type="checkbox"/>	Avertisseur d'angle mort		Le conducteur est averti lorsqu'un véhicule se trouve dans l'angle mort de son retroviseur, c'est-à-dire hors de son champ de vision.
<input type="checkbox"/>	Détecteur de fatigue		Lorsque le système détecte des signes de fatigue, il conseille au conducteur de faire une pause.
<input type="checkbox"/>	eCall		Envoie un appel automatique vers une centrale d'aide en cas d'accident grave. Si besoin, les services d'aides [112] sont appelés.

* Les constructeurs automobiles utilisent d'autres dénominations pour désigner ces mêmes systèmes d'aide à la conduite. Vous pouvez donc vous référer à la description des systèmes pour déterminer si le véhicule de votre client est effectivement équipé d'au moins deux systèmes d'aide à la conduite sur les six.